



CONSERVATOIRE
à rayonnement intercommunal
VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE

Nouveau

LE PARCOURS "création"

Tu es attiré.e par la création musicale,
Tu en fais déjà seul.e,
Tu souhaites développer ton talent et ton style

REJOINS-NOUS



LA MUSIQUE
AFFRANCHIE

VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÔNE
agolo

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

AIN⁰¹
le Département



4 profils type



Les instrumentistes et vocalistes

Ils sont des créateurs, ils inventent à partir de leur instrument et mettent en scène des systèmes hybrides.



Les compositeurs

Ils sont des auteurs, ils composent pour eux, pour d'autres musiciens ou encore pour des arts différents. Ils travaillent dans un temps long.



Les concepteurs

Ils sont des inventeurs et des concepteurs de systèmes. Ils sont aussi des bricoleurs d'objets, d'idées, de jeux et d'installations.



Les producteurs

Ils composent à partir de matière préexistante, mettent les machines au centre de leur travail et peuvent composer pour d'autres.

4 domaines d'apprentissage

LES ATELIERS



Lieux d'élaboration collective :

ateliers, musiques actuelles, électromix (mélange instruments/machines), improvisation, ...

LES TECHNIQUES

Lieux de savoir-faire :

cours d'instruments, harmonie, ear training, connaissance des instruments, logiciels, techniques d'idéation et d'innovation, ...

LE PARCOURS CULTUREL

Lieux de découverte :

temps pour aller voir comment font les pros, faire un pas de côté vers l'inconnu.

LES THÉORIQUES

Lieux de partage de compétences communes :

zoom sur l'histoire de la musique moderne, place du savoir-être, du corps, de la voix, ...

4 formes temporelles

Plage horaire

Une plage horaire commune pour les cours théoriques et techniques sur l'année.



Contrat individuel

Un contrat individuel avec un soutien instrumental sur une période ou un projet de composition.



Stages

Ils sont les temps forts du pôle création.
Ils rassemblent les élèves autour d'une thématique et dans un esprit de transversalité.



Ateliers hebdomadaires à l'année

Construction collective par l'expérimentation.

Qu'apporte le parcours ?

- Une ouverture d'esprit à tout type de création sonore par des rencontres et des écoutes.
- Le développement par l'expérimentation des savoir-faire en atelier ou en cours individuel.
- L'acquisition de compétences techniques et théoriques.
- La culture des savoir-être : se sentir bien dans un groupe, dans sa tête, dans son corps.

Le pôle création est un parcours Pulse de formation initiale, avec :

- la délivrance d'un diplôme,
- la préparation à des études supérieures,
- la réalisation d'un projet amateur de A à Z.

Les cycles

Cycle 1 - DÉCOUVRIR

À partir de 11 ans ou après un premier cycle au conservatoire, découverte de ce qui t'attire et de ce que tu ne connais pas.

Cycle 2 - EXPLORER

De 14 à 16 ans, expérimentation et peaufinage de ton profil. Possibilité de changer d'idée.

Cycle 3 - APPROFONDIR

De 17 à 20 ans, perfectionnement de ton projet afin de voler de tes propres ailes.

Crédit photo © Dominik Fusina

COMMENT ça marche ?



Si tu es déjà élève au conservatoire, parles-en avec tes professeurs.

● **Entretien avec le pôle création**

pour choisir ton profil d'apprentissage et définir ton projet

● **Elaboration de ton contrat** selon ton profil, comprenant :

- les cours suivis sur l'année,
- un atelier de rattachement et/ou un cours individuel,
- une plage horaire pour les cours techniques et théoriques,
- des stages annuels,
- un choix de parcours culturel.

Pour plus d'infos

Auprès du secrétariat du conservatoire

Par téléphone : 04 74 09 43 10

Par e-mail : pole.creation@agglo-villefranche.fr



96, rue de la sous-préfecture 69400 Villefranche-sur-Saône

04 74 09 43 10

conservatoire@agglo-villefranche.fr